

La Française LUX – Inflection Point Carbon Impact Euro R



Pays d'enregistrement: LU DE FR

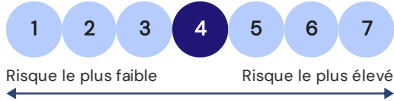
CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 254,69€

Actif sous gestion : 26,68M€

INDICATEUR

SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



HORIZON DE PLACEMENT



CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV
Luxembourgeoise La Française LUX

Date de création : 12/05/2009

Affectation des sommes distribuables :
Capitalisation

Devise : EUR

Fréquence de Valorisation : Quotidienne

Type de clientèle : Tous souscripteurs

Risques importants non pris en compte par
l'indicateur : Risque de crédit, Risque lié aux
instruments dérivés, Risque de taux de change,
Risque du modèle

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : LU0414216498

Code Bloomberg : UFGTCB LX Equity

Centralisation : J avant 11H00

Règlement : J+2 ouvrés

Éligibilité au PEA : Oui

Droits d'entrée max : 3%

Droits de sortie max : 0%

Frais de gestion et autres frais administratif et
d'exploitation : 2,04%

Dépositaire : BNP Paribas SA, Luxembourg Branch

Valorisateur : BNP Paribas SA, Luxembourg Branch

Société de gestion : Crédit Mutuel Asset
Management

Gérant(s) : Gaspard BRAMAT, Thomas DHAINAUT

Les performances antérieures au 01/10/2018 correspondent à la performance de la précédente orientation de gestion.
Changement de nom le 01/10/2018, anciennement LFIP European Equity

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du Fonds est de contribuer à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone tout en réalisant une croissance du capital à long terme.

Le Fonds investit principalement dans des actions émises par des sociétés de la zone euro, engagées à réduire leurs émissions de carbone, à étendre leur stratégie visant à réduire les émissions de carbone et à remplacer les sources d'énergie fossile par des alternatives à faible émission carbone.

PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création
Fonds	-1,27%	-6,18%	0,66%	6,01%	1,97%	27,67%	45,94%	155,64%
Annualisées					3 ans	5 ans	10 ans	Création
Fonds					0,65%	5,00%	3,85%	6,22%

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2024	Fonds	0,29%	2,19%	3,08%	-2,28%	5,47%	-3,90%	1,82%	0,71%	0,80%	-5,73%	-1,27%		0,66%
2023	Fonds	9,82%	1,68%	-0,53%	-0,68%	-0,52%	3,30%	1,72%	-3,74%	-3,08%	-5,69%	8,95%	5,31%	16,42%
2022	Fonds	-4,68%	-5,24%	0,08%	-2,85%	-0,09%	-9,39%	9,01%	-5,42%	-6,64%	7,01%	6,22%	-3,94%	-16,43%
2021	Fonds	-0,13%	3,56%	5,49%	1,74%	2,34%	0,72%	0,74%	2,30%	-3,97%	5,18%	-2,97%	4,12%	20,32%
2020	Fonds	-3,26%	-6,40%	-13,46%	7,24%	4,92%	6,83%	-0,63%	4,47%	-0,92%	-4,45%	12,91%	3,04%	7,69%

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE NETTE SUR 5 ANS



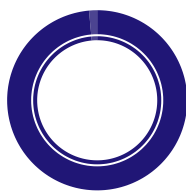
INDICATEURS DE PERFORMANCE

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Sur 5 ans
Volatilité fonds	13,28%	16,54%	19,69%	17,44%	Gain Maximum
Ratio de Sharpe	0,10	-0,09	0,19	0,19	Max. Drawdown
					Recouvrement
					245 jours (le 18/11/2020)

La Française LUX – Inflection Point Carbon Impact Euro R

TYPES D'INSTRUMENT

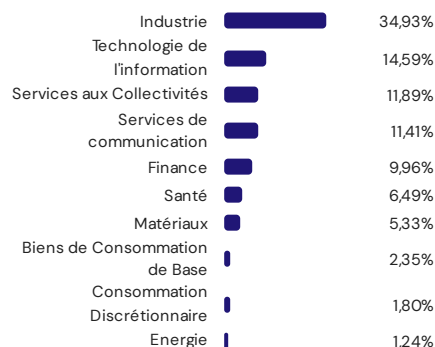
En % actif



■ Actions en direct 98,54%
■ Liquidités 1,46%

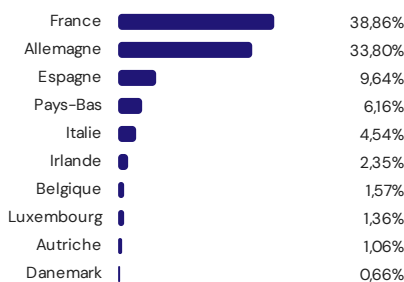
SECTEUR GICS – ACTIONS

En % de la poche actions



PAYS

En % de la poche actions



TAILLE DE CAPITALISATION

En % de la poche actions



PRINCIPALES LIGNES

Hors monétaire

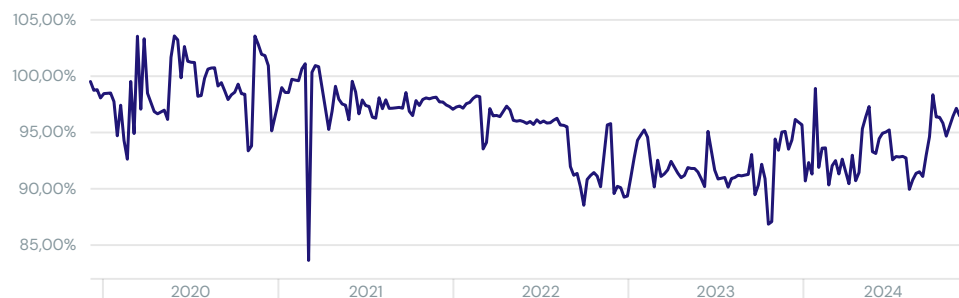
Actions	Pays	Secteur GICS – Actions	Poids
Deutsche Telekom	Allemagne	Services de communication	5,93%
Asml Holding Regr. Nv	Pays-Bas	Technologie de l'information	5,14%
Siemens Ag-reg	Allemagne	Industrie	4,02%
E.on Se	Allemagne	Services aux Collectivités	3,95%
Allianz Ag-reg	Allemagne	Finance	3,59%
Sap Ag	Allemagne	Technologie de l'information	3,58%
Saint Gobain	France	Industrie	3,37%
Siemens Healthineers Ag	Allemagne	Santé	3,25%
Cellnex Telecom Sau	Espagne	Services de communication	3,12%
Alstom Rgpt	France	Industrie	2,76%

Nombre de titres en portefeuille: 45

Poids des 10 principales lignes: 38,72%

EXPOSITION ACTIONS (98.54%)

● Fonds



PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU MOIS

Hors monétaire et % d'actif en date d'opération

Nouvelles positions	% actif	Positions soldées	% actif
Société Generale	2,00%	L'oréal	-0,84%
Deme Group	1,58%		
Erg Spa	1,50%		

Positions renforcées	% actif	Positions allégées	% actif
Nexans Sa	0,97%	Knorr-bremse Ag	-1,34%
Nordex Se	0,41%	Cap Gemini	-0,66%
Siemens Ag-reg	0,34%		

La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Euro R

*Univers: EuroStoxx TMI (Total Market Index)

SCORES ESG

Min 0 / Max 10

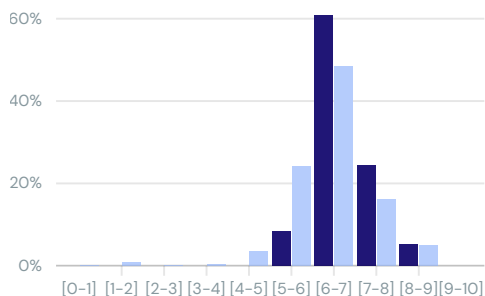
	Fonds	Univers*
Taux de couverture ESG	100,00%	99,69%
Score ESG	6,66	6,29
Score E	7,09	6,70
Score S	6,43	6,31
Score G	6,46	6,13

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

ESG

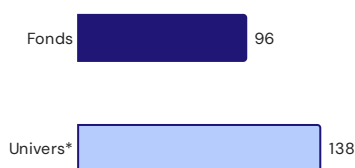
Min 0 / Max 10

● Fonds ● Univers*



INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



SCORE CARBON IMPACT

Min 0 / Max 10

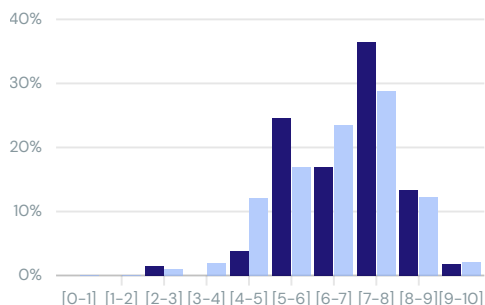
	Fonds	Univers*
Taux de couverture Carbon Impact	100,00%	98,64%
Score Carbon Impact	6,80	6,49

DISTRIBUTION DES SCORES CARBON IMPACT

CARBON IMPACT

Min 0 / Max 10

● Fonds ● Univers*



EMPREINTE CARBONE SECTORIELLE

tonne eq. CO2 / M€ investis

Secteur	Poids	Empreinte Carbone	Empreinte carbone relative à l'univers*
Industrie	34,42%	18	9
Services aux Collectivités	11,72%	16	-11
Matériaux	5,25%	12	-29
Consommation Discrétionnaire	1,78%	2	-1
Services de communication	11,25%	1	1
Technologie de l'information	14,37%	1	0
Biens de Consommation de Base	2,31%	1	-1
Santé	6,40%	1	0
Finance	9,82%	0	-1
Autre	2,68%	0	-16
Total		52	-49

MEILLEURES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Nom	Poids	Score Carbon Impact
Société Generale	1,87%	9,21
Deutsche Telekom	5,93%	8,65
Electricidade De Portugal Renovaveis S	2,31%	8,61
Asml Holding Regr. Nv	5,14%	8,10
Unicredit Spa	2,08%	7,97

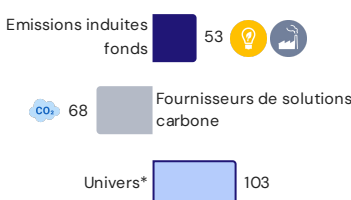
MOINS BONNES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Nom	Poids	Score Carbon Impact
Deme Group	1,55%	2,69
Befesa Sa	1,34%	4,48
Michelin (cgde)-b	1,78%	4,52
Vestas Wind Syst	0,65%	4,62
Andritz Ag	1,05%	5,24

EMPREINTE CARBONE

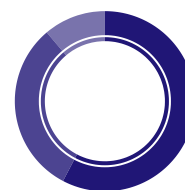
tonne eq. CO2 / M€ investis



Réduction de l'empreinte carbone par rapport à l'univers* **48%**

RÉPARTITION THÉMATIQUE

En % actif



FOURNISSEURS DE SOLUTIONS CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ investis

Nom	Emissions carbone évitées
Nordex Se	-1242
Vestas Wind Syst	-745
Corp Acciona Energias Renova	-733
Electricidade de Portugal Renovaveis S	-551
Erg Spa	-394

La Française LUX – Inflection Point Carbon Impact Euro R

*Univers: EuroStoxx TMI (Total Market Index)

DONNÉES IMPACT

sur la base d'un portefeuille de 200M€ (Source: <https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator>)



INDICATEURS D'IMPACT ESG

Les données de l'indicateur de performance retenu ci-dessous ont pour objectif de surperformer celles de l'univers. Les données brutes des indicateurs ESG (E, S, G et DH) sont publiées une fois par an par les entreprises. Les calculs ont été réalisés à partir de la dernière donnée disponible.

Critères	Indicateurs d'Impact ESG	Mesure		Taux de couverture	
		Fonds	Univers	Fonds	Univers
Environnemental	Intensité Carbone	95,78	137,97	100,00%	99,47%
Sociétal	% de femmes présentes au sein du Conseil d'Administration	36,39%	36,15%	98,25%	93,91%
Gouvernance	ESG linked bonus	46,53%	48,57%	46,53%	48,57%
Droits humains	Politique relative aux Droits Humains	96,04%	88,37%	96,04%	88,37%

1er indicateur de performance : Intensité Carbone | 2ème indicateur de performance : ESG Linked Bonus

Source : Crédit Mutuel Asset Management

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Score Environnement : Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance : le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte Carbone : l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO2 générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO2 sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: $\sum (i \text{ à } n) (\text{investissement } i / \text{Entreprise value}) / (\text{Valeur du portefeuille}) \times \text{Emissions de l'émetteur } i$

Cleantech – Fournisseurs de solution carbone / énergie « verte » : Sociétés spécialisées dans les technologies propres, en général productrices d'énergies renouvelables ou d'équipements renouvelables ou sociétés finançant ces équipements.

Entreprises en transition : Entreprises offrant selon nous un très fort potentiel en matière de réduction carbone.

Entreprises facilitant la transition : Entreprises fournissant les moyens nécessaires aux stratégies de réduction carbone.

Women on board (%) : Part des femmes dans le CA (%) : Nombre de femmes administratrices / Nombre total d'administrateurs.

Politique en relative aux droits humains (%) : Nombre de sociétés ayant mis en place une politique en matière de droits humains (%).

ESG-Linked Bonus : Pourcentage des entreprises ayant intégré des objectifs ESG dans les critères d'attribution de la rémunération variable.

La Française LUX – Inflection Point Carbon Impact Euro R

AVERTISSEMENT

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.

Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.

Le pays d'origine du fonds est le Luxembourg. Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.

Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.

Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 – Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (<https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>)

Le Label FNG ne garantit pas la performance financière du fonds.

L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (<https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>)

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Exposition actions : plus précise que la composition du portefeuille, elle tient compte en permanence des opérations en cours et notamment de celles réalisées sur les marchés dérivés, qui peuvent augmenter ou diminuer les risques de la gestion selon les fluctuations des marchés.

